26 115 205

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE WALDHOUSE

57720



28 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH

Alexandre.

Absents excusés : ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 22-2025 Désignation de la secrétaire de séance

VOTANTS:8 | POUR:8 | CONTRE:0 | ABSTENTION:0

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Christiane FABING pour remplir cette fonction.

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de la Publication faite et distribuée par l'intéressé à l'ensemble des habitants de la Commune de Waldhouse.

Après délibération, les membres du Conseil prennent acte de la chose et décident d'accorder à Monsieur le Maire et Madame la Première Adjointe la protection fonctionnelle à personne dépositaire de l'autorité publique et chargée de mission de service public.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGE

La Secrétaire de séance

COMMUNE De **Waldhouse**

57720



VOTANTS: 8 |

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

ABSTENTION: 0

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

CONTRE: 0

DCM 23-2025 Approbation du compte-rendu de la séance du 26 février 2025

M. le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 26/02/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du **26 février 2025** et autorise Monsieur le Maire et la Secrétaire de séance à signer le registre.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

POUR:8

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025

Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire,

Emile OLIGE

La Secrétaire de séance

COMMUNE DE WALDHOUSE

57720



☎ 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 24-2025 COMPTE DE GESTION 2024

Le Conseil Municipal ajourne ce point au 09 avril 2025 prochain.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGER

La Secrétaire de séance Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720

© 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 25-2025 COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal ajourne ce point au 09 avril 2025 prochain.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Fie

Le Maire, Emile OLIGER

La Secrétaire de séance

COMMUNE De

WALDHOUSE

57720



© 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés : ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 26-2025 AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal ajourne ce point au 09 avril 2025 prochain.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire.

Emile OLIG

La Secrétaire de séance

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



© 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 27-2025 BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal ajourne ce point au 09 avril 2025 prochain.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

·

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire,

Emile OLIGER

La Secrétaire de séance

COMMUNE DE WALDHOUSE

57720

☎ 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 28-2025 FISCALITE LOCALE 2025

Le Conseil Municipal ajourne ce point au 09 avril 2025 prochain.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025

Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGE

1.

La Secrétaire de séance Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720

會 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés : ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 29-2025 ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal ajourne ce point au 09 avril 2025 prochain.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025

Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGER

La Secrétaire de séance

COMMUNE DE

WALDHOUSE

57720



© 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction: 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine -GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés : ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 30-2025 BAIL LOCATION DE TERRAIN MUNICIPAL

ABSTENTION: 1 VOTANTS: 8 I POUR: 7 CONTRE: 0

Monsieur le Maire expose à l'assemblé délibérante la chose suivante :

La Commune a fait l'acquisition de la parcelle n°570738 03 0051 d'une superficie de 241 m² en 2023 afin de permettre l'accès au bâtiment sis sur la parcelle 03 0052 le cadre d'un projet économique et professionnel.

Il convient de louer la chose au propriétaire de la parcelle 03 0052 comme toute terre municipale ayant trouvée locataire par le biais d'un bail rural d'une durée de neuf (9) ans.

Après délibération, les membres du conseil municipal :

- approuvent la chose;
- autorisent M. le Maire à signer le bail rural relatif à cet effet ;
- fixent le tarif annuel de location à la somme de QUINZE EUROS (15,00 €).

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025

Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire. **Emile OLIGER**

La Secrétaire de séance Christiane FABING

COMMUNE DE **WALDHOUSE**

57720



2 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés : ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 31-2025 BOIS – Certification de la gestion forestière durable des forêts PEFC

VOTANTS: 8 | POUR: 8 | CONTRE: 0 | ABSTENTION: 0

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune, de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en oeuvre en forêt ;
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de WALDHOUSE possède dans la région Grand Est;
- de s'engager à donner le détail des surfaces forestières de la commune : celles sous aménagement forestier;
- En tout état de cause, la Commune s'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier. Total de surface à déclarer : **76,24 ha sous aménagement** ;
- De respecter les règles de gestion forestière durable* en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans la forêt communale de WALDHOUSE;
- D'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable* sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, la Commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC Grand Est.

- D'accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que la Commune conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable* en vigueur ;
- De mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratique forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC;
- D'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique;
- De respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci;
- De s'acquitter de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est;
- D'informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la commune ;
- De désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGE

La Secrétaire de séance

COMMUNE DE

WALDHOUSE

57720



2 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction: 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine -GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 32-2025 BOIS - VENTE AU MIEUX-DISANT DE DEUX GRUMES

ABSTENTION: 0 POUR:8 CONTRE: 0 VOTANTS: 8 |

Le Maire expose au Conseil que deux arbres sont tombés sur une parcelle communale situé au EWIG au niveau du chemin rural.

Il est proposé de mettre ces deux grumes en vente aux enchères par publication auprès des habitants de la Commune, l'offre la mieux-disante sera retenue.

Après délibération, les membres du conseil municipal :

- approuvent la chose;
- autorisent Monsieur le Maire à procéder à la vente par enchères au mieuxdisant et à signer tout acte relatif à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

Fn Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGER

La Secrétaire de séance

COMMUNE DE WALDHOUSE

57720



☎ 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 33-2025 ACQUISITION D'UNE DAMEUSE

VOTANTS: 8 | POUR: 8 | CONTRE: 0 | ABSTENTION: 0

Le Maire expose aux membres du Conseil de l'intérêt d'acheter une dameuse pour le compte de la Commune en vue de la réalisation de travaux.

Après renseignement le coût moyen d'une dameuse est de 450,00 €.

Après délibération, les membres du conseil municipal :

- approuvent l'acquisition d'une dameuse;
- **chargent** Monsieur le Maire d'allouer la somme équivalente aux crédits d'investissement correspondants.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGER

La Secrétaire de séance

COMMUNE
DE
WALDHOUSE

57720



會 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés : ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 34-2025 ACQUISITION D'UNE TABLE DE TENNIS DE TABLE ET D'UN BABYFOOT.

VOTANTS:8 | POUR:8 | CONTRE:0 | ABSTENTION:0

Le Maire expose aux membres du Conseil que malgré les sollicitations auprès des services de la CAF de la Moselle, du Département et de la Région Grand-Est de subventions en vue de l'acquisition d'une table de tennis et d'un baby-foot pour agrémenter l'attractivité du centre-bourg auprès de notre jeunesse, ces demandes n'ont pas abouties favorablement.

La Commune est en capacité d'en faire l'acquisition en autofinancement.

Après délibération, les membres du conseil municipal:

- **approuvent** l'acquisition d'une table de tennis de table et d'un babyfoot extérieur :
- **autorisent** Monsieur le Maire à signer le devis relatif à cette acquisition et tout acte inhérent à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire,

Emile OLIGER

La Secrétaire de séance

2 6 10115 2025

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



2 03 72 29 28 27 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11 Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents: OLIGER Emile - FABING Christiane - COUPEZ Martine - GUILLEVIN Bertrand - ZIGHA Messaoud - BERND Antoine - KIRSCH Alexandre.

Absents excusés: ROTH Albert.

M. ROTH a donné procuration à Mme Christiane FABING.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM 35-2025 UNE ROSE UN ESPOIR 2025

VOTANTS: 8 | POUR: 8 | CONTRE: 0 | ABSTENTION: 0

Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu le 28 février dernier par l'Association Une Rose, Un Espoir Secteur du Bitcherland, sollicitant le passage de motards dans la Commune les 26 et 27 avril 2025.

Une demande est également faite auprès de la Commune pour aider le financement des roses.

Après délibération, les membres du conseil municipal et à l'unanimité :

- autorisent le passage des motards aux jours ci-dessus mentionnés;
- refusent le financement pour l'achat de roses.
- Chargent Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à ladite association.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération Publié et notifié le 26 mars 2025 Transmis au Représentant de l'Etat le 26 mars 2025

En Mairie, le 26 mars 2025

Le Maire, Emile OLIGER

La Secrétaire de séance